

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°99-243 DU 14 MAI 1999

**Portant nomination de Messieurs
GARBA Imorou Roger et
DEGLA Joseph en qualité de
Membres du Conseil de l'Ordre
National du Bénin**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 98-280 du 12 Juillet 1998 portant composition du Gouvernement;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU le Décret N 98-383 du 11 Septembre 1998 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Grande Chancellerie de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 87-272 du 26 Août 1987 portant nominations et promotions à titre exceptionnel dans l'Ordre National du Bénin.
- SUR proposition du Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;

DECRETE :

Article 1er : Messieurs GARBA Imorou Roger et DEGLA Joseph, Commandeurs de l'Ordre National du Bénin, sont nommés membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 14 Mai 1999

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
 National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 6 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTRES 18 - GCONB 15 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSES 2.